

Brevet de Surveillant de Baignade

BSB

Public concerné :

- Cette formation (35 heures environ) s'adresse exclusivement aux personnes qui souhaitent encadrer la baignade des enfants dans le cadre des accueils collectifs de mineurs ACM (centres de vacances, de loisirs, etc...).
- Posséder le Brevet de Surveillant de Baignade (BSB) c'est l'assurance d'avoir un job d'été, compte-tenu de la demande toujours croissante de personnes qualifiées.

Prérequis :

- Avoir 17 ans le jour du début de la formation (le brevet ne sera délivrée au candidat qu'à sa majorité – 18ans)
- Être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage
- Avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation ainsi qu'une bonne condition physique.

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations
- Porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires
- Organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation
- Connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés

Programme de la formation :

- Rôle et fonction du surveillant de baignade
- La réglementation des baignades
- Organiser les baignades
- Prévenir les risques de noyade
- Porter assistance à un enfant en difficulté
- Les gestes de première urgence (PSC1)
- Faire découvrir les milieux aquatiques
- Premières approches de l'eau
- Préparer en équipe les animations autour de l'eau

Les points forts de la formation : Surveiller une baignade d'un accueil collectif de mineur.

Résultats attendus de la formation : Devenir un surveillant sauveteur en ACM et capable d'utiliser ses compétences dans un milieu professionnel ou bénévole.

Type de parcours : Collectif

Information sur l'admission :

- Votre inscription s'effectue directement sur notre site internet www.arssa.fr
- Suite à votre inscription, un contrôle des pièces transmises et des coordonnées renseignées sera fait. Un mail de confirmation vous sera envoyé par l'association.

Modalités d'admission :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation et du sauvetage datant de moins de trois mois.

Construction tarifaire : Calcul forfaitaire

Frais de certification : Inclus avec les frais pédagogiques

Frais additionnels : Repas à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : Horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 35 heures de face à face pédagogique réparties sur plusieurs journées

Rythme de la formation :

- En journée
- En soirée
- En semaine
- Le week-end
- Temps plein

Modalités d'évaluation : Évaluation continue des compétences théoriques et pratiques

Modalités d'entrées ou de sorties : à dates fixes

Délais d'accès à la formation : À la confirmation, par mail, de la conformité des documents, des coordonnées réceptionnés, et du règlement de la formation.

Modalités pédagogiques adaptée aux personnes en situation de handicap : aucune disposition réglementaire prévue

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Chaque situation d'handicap sera étudiée. Suite à l'analyse du besoin de la personne en situation de handicap, des dispositions seront mis en place pour une prise en charge adaptée.

URL de l'action : <https://www.arssa.fr/bsb>

Services annexes :

- Restauration : micro-onde, boulangerie/ snack à proximité
- Transport : Arrêt de bus et parking à proximité

Documents remis en fin de stage en cas de réussite :

- Diplôme BSB transmis par mail

Poursuite après le diplôme :

- Réaliser une formation continue tous les 5 ans pour le BSB (avant le 31 décembre N+5)
- Réaliser une formation continue PSC1 (Recommandée tous les 2 ans)
- Se former au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA)